



2026-21

République Française

COMMUNE DE MOURMELON LE PETIT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 09 MARS 2026

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents : 08
Nombre de membres ayant délibéré : 08

Séance à 19h00

Sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire

L'an deux mille vingt-six, le 09 mars 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de la commune de MOURMELON LE PETIT, régulièrement convoqué le 04 mars 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle mariage / conseil de la Salle Associative du Petit Mourmelon, sous la Présidence de M. René MAIZIERES, Maire.

Présents : Mme Régine BROUARD – M. Denis PAUL – Mme Marie-Claude SIMON – M. Jean-Louis MICHALOWICZ – Mme Marie ESPANET - Mme Caroline LEGROS – Mme Sophie JOANNES-AUBERT.

Absents excusés : M. Daniel BOE — M. Kévin DUCREUX – Mme Annick DUSSAULX – M. Christophe SIMONIN.

Monsieur Denis PAUL est élu secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-21 : Retrait de la délibération 2026-18

VU le Code Général des collectivités territoriales,
VU le code de l'urbanisme, et notamment ses articles L.210-1 ET L.211-1 et suivants,
VU la délibération instaurant le droit de préemption urbain sur le territoire de la commune,
VU la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) reçue le 15 janvier 2026, relative au bien situé 17 rue du 11 Novembre 1918 51400 Mourmelon-Le-Petit, cadastré section AA103,
VU la délibération 2026-18,

Considérant que la vente du terrain reste en famille,
Considérant la demande de Maître Christophe LARDENOIS.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de retirer la délibération 2026-18 ainsi que l'arrêté 2026-008 instituant le droit de préemption sur le terrain AA n°103.

Fait à MOURMELON LE PETIT 11 MARS 2026

Le Maire
René MAIZIERES

Certifié exécutoire compte tenu
De la transmission en Préfecture
Le 10 MARS 2026
Et de la publication, 11 MARS 2026
Le Maire
René MAIZIERES



Mairie - 19 rue du 11 novembre 1918 - 51 400 Mourmelon-le-Petit
☎ 03 26 66 04 18 - E-Mail mairie@mourmelonlepetit.fr